

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 37 du 20 07 2021



Campagne 2020-2021

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

A retenir cette semaine :

Sommaire

Maïs p 02

Maïs :

- 11 feuilles à floraison femelle – floraison femelle uniquement pour les premiers semis de début avril.
- Pyrale : piègeages faibles, mais le pic de vol des monovoltines est probablement dépassé dans les zones précoces et atteint ou proche dans les zones tardives.

Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la [Note nationale abeilles](#)

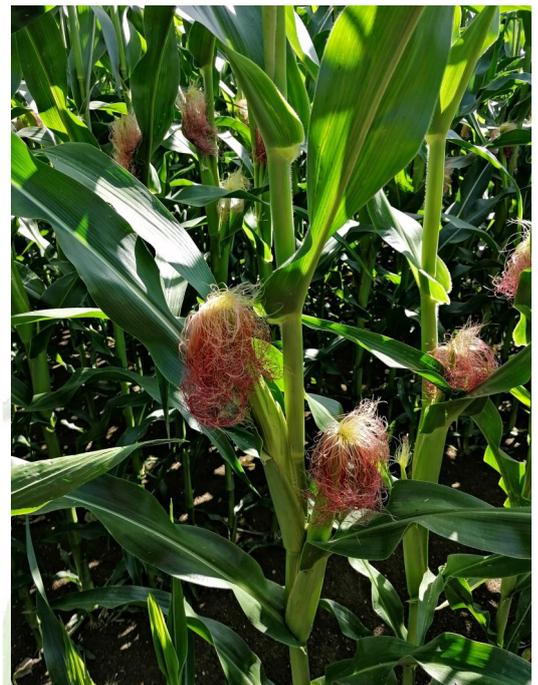
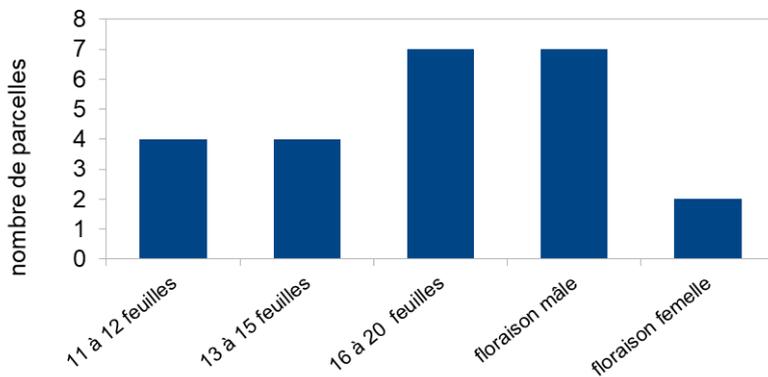


25 parcelles sont suivies dans le réseau d'observation.



Localisation des parcelles observées le 19 et 20 juillet 2021

Stade du maïs le 20 juillet 2021



Premières floraisons femelles pour des semis de début avril
photo CA71



Les quelques semis de début avril atteignent le stade floraison male à floraison femelle. Les semis de la dernière décade d'avril sont en majorité au stade 14 à 17 feuilles.

Après une période très pluvieuse, quasiment sans interruption depuis le 19 juin, un temps sans précipitation a débuté le 17 juillet pour une semaine.

Les dernières pluies ont provoqué des crues importantes qui ont noyé des parcelles de maïs en particulier dans le val de Saône et du Doubs et dans le val de Seille et l'Ognon et dans les zones basses de nombreuses parcelles.



**Crue de la Saône exceptionnelle en juillet à Sancé (71) :
maïs sous les eaux
photo CA71**

Ravageurs

Pucerons

Une présence très faible (moins de 10 pucerons/plante) de *Sitobion avenae* est notée sur moins de 20 % des parcelles du réseau.

La présence des auxiliaires en grande quantité est très souvent observée.





Colonie de *Rhopalosiphum padi*
Photo CA71



Larves de coccinelles
Photo CA71

Très localement à Buxy (71) et surtout Ruffey-les-Beaune (21) des colonies importantes de *Rhopalosiphum padi* sont observées.

Les pucerons sont absents ou peu présents sur les parcelles du réseau, sauf exception.

Surveiller néanmoins la floraison et la présence éventuelle de pucerons sur les panicules notamment des *Rhopalosiphum padi*.

La nuisibilité des pucerons est variable selon les espèces présentes sur le maïs :

RAVAGEURS	STADE D'ATTAQUE	SEUIL DE TRAITEMENT A RETENIR
Pucerons Metopolophium	3 à 10 feuilles.	5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles.
Pucerons Sitobion	- 3 à 10 feuilles. - Début juillet/début août	- 500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés) Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi
Pucerons Rhopalosiphum	Début Juillet à début Août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies



Identifier les différents pucerons présents sur le maïs

METOPLOPHIUM DIRHODUM (PUCERONS VERTS)



Taille : environ 2 mm.
Couleur : Vert pâle
avec ligne vert foncé sur
le dos.
Cornicules et antennes
claires.

SITOBION AVENAE



Taille : environ 2 mm.
Couleur : variable (vert
foncé, brun ou rose
jaunâtre).
Cornicules et antennes
noires.

RHOPALOSIPHUM PADI



Taille : environ 2 mm.
Forme : globuleuse.
Couleur : Vert très
foncé, presque noir avec
une zone rougeâtre
foncée à l'arrière de
l'abdomen.

Pyrale : le vol se poursuit

Le début du vol a débuté depuis 5 semaines.

Moins de la moitié des parcelles du réseau piège des pyrales dans toute la région pour la troisième semaine consécutive.

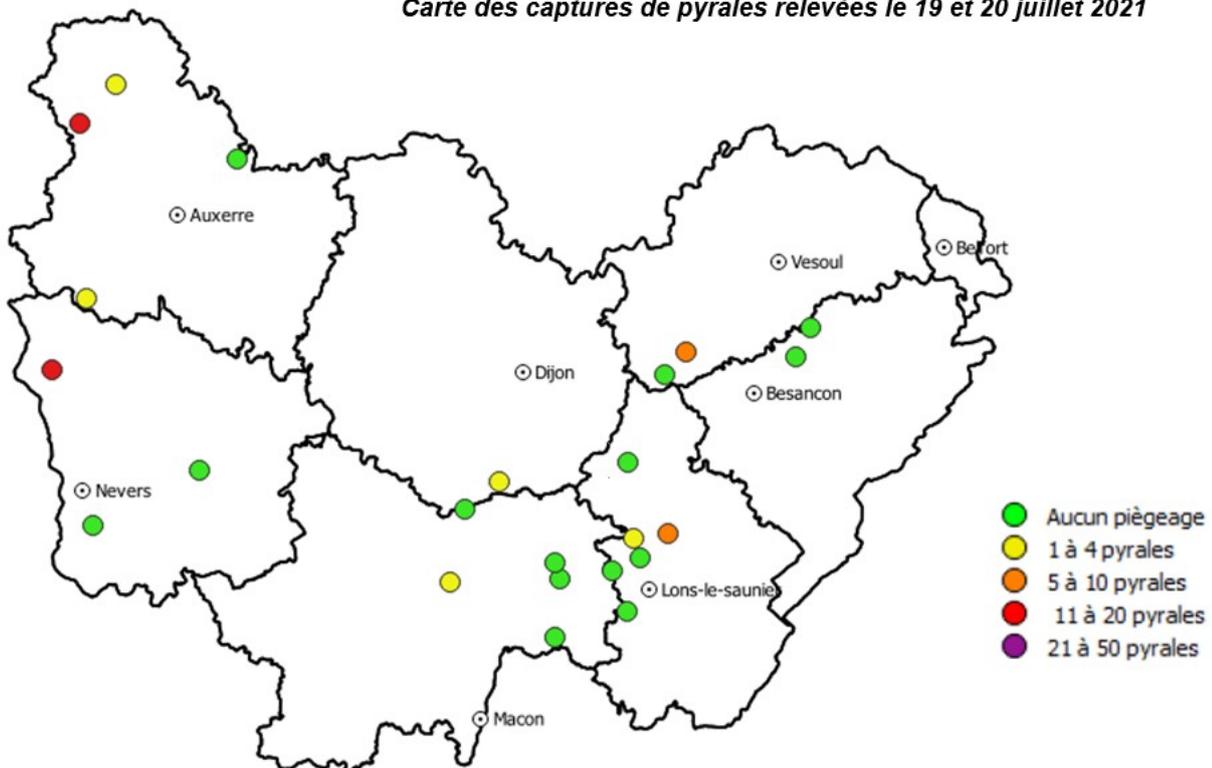
Les piégeages restent modérés, seules les situations de l'Yonne piègent un peu plus systématiquement des pyrales.

Aucune nouvelle ponte n'a été observée sur 4 parcelles dans le Jura et à Cugney (70).

Le climat jusqu'au samedi 17 juillet a sans doute été peu propice aux piégeages avec les pièges à phéromones comme aux vols et pontes de pyrales.



Carte des captures de pyrales relevées le 19 et 20 juillet 2021



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 37 du 20 07 2021

Commune	Département	Adultes piégés								
		26 mai	1 juin	8 juin	15 juin	22 juin	29 juin	6 juillet	13 juillet	20 juillet
EBATY	Côte d'or	0	0	0	0	0	0	0	-	0
ARGILLY	Côte d'or	-	0	0	0	0	0	3	-	-
RUFFEY-LES-BEAUNE	Côte d'or	0	0	0	2	3	1	3	-	4
POULIGNEY-LUSANS	Doubs	-	-	-	-	-	-	-	-	0
AVILLEY	Doubs	-	-	-	-	-	-	-	-	0
ARLAY	Jura	-	0	0	1	7	5	1	2	0
GEVRY	Jura	0	-	0	0	0	0	0	0	0
COSGES	Jura	0	0	0	1	2	0	2	1	0
VINCELLES	Jura	0	0	0	5	1	0	4	0	0
BOIS-DE-GAND	Jura	0	0	0	0	0	1	1	0	1
ORCHAMPS	Jura	-	-	0	0	0	0	0	0	-
OUNANS	Jura	0	0	0	0	0	2	0	0	-
ROCHEFORT-SUR-NENON	Jura	0		0	0	0	0	-	0	-
MONT-SOUS-VAUDRE	Jura	-	-	-	-	-	0	-	-	-
SAINT-LOTHAIN	Jura	-	0	0	1	0	0	1	2	6
MAGNY-COURS	Nièvre	0	0	0	0	0	1	2	0	0
SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN	Nièvre	0	0	0	6	5	18	11	22	13
CHATILLON-EN-BAZOIS	Nièvre	0	-	0	0	0	1	1	2	0
CORNOT	Haute-Saône	-	0	-	0	-	-	0	-	-
CUGNEY	Haute-Saône	0	0	0	2	1	9	0	2	8
MONTAGNEY	Haute-Saône	-	-	-	0	1	0	1	0	0
VALLEROIS-LE-BOIS	Haute-Saône	-	-	-	0	-	0	0	-	-
BUXY	Saône-et-Loire	-	0	0	0	5	0	2	4	4
DEVROUZE	Saône-et-Loire	-	-	-	0	1	0	0	0	0
MONTPONT	Saône-et-Loire	-	0	0	14	23	6	4	2	0
PIERRE-DE-BRESSE	Saône-et-Loire	-	-	0	-	3	-	-	-	-
SENOZAN	Saône-et-Loire	0	0	0	0	0	0	0	0	-
SAINT-LOUP-DE-VARENNES	Saône-et-Loire	-	-	0	13	11	4	-	-	-
SIMARD	Saône-et-Loire	-	-	-	0	0	0	0	0	0
UCHIZY	Saône-et-Loire	-	-	0	-	-	-	-	-	-
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	Saône-et-Loire	-	-	0	0	-	-	-	-	-
CHAMVRES	Yonne	-	-	-	-	10	35	6	-	-
PERCEY	Yonne	-	0	0	0	0	0	0	1	0
PIFFONDS	Yonne	-	-	0	0	-	0	0	3	13
SENS	Yonne	-	-	-	1	0	0	0	3	1
TREIGNY	Yonne	-	-	0	0	1	1	0	2	2
VENIZY	Yonne	-	-	-	-	8	23	1	-	-

Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C).

2021 est une année très tardive. Au 20 juillet, les sommes de températures en base 10 °C ont atteint 694°C à Mâcon. Cette somme est atteinte en année moyenne (1981-2010) le 9 juillet soit 11 jours plus tôt.

Historiquement les pyrales observées en Bourgogne-Franche-Comté sont de race monovoltine (une seule génération par an). Ce vol de pyrales est significatif à partir de 500°C jours depuis le 1^{er} janvier dans le sud de la Bourgogne (modèle INRA base 10°C), ce qui correspond au stade de mise en place des trichogrammes. Et le pic de larves est observé quand 700°C base 10 sont atteints.



Avec le réchauffement climatique, la race plurivoltine remonte petit à petit au nord et s'observe jusqu'en Haute-Saône. Le dépôt de ponte des pyrales plurivoltines a lieu environ 170°C base 10 avant la race monovoltine.

Les femelles pondent dans les 2 à 3 jours suivant leur sortie en moyenne. La ponte est favorisée par une hygrométrie élevée et un temps calme.

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante. Le maximum de larves à ce stade correspond au pic de vol des adultes observés.

Le pic de vol des races monovoltines a probablement été atteint dans les zones précoces et est assez proche dans le reste de la région.



Attention les applications de pyréthrinoïdes liquides détruisent les auxiliaires présents et risquent de favoriser par la suite le développement des pucerons. Privilégier des familles chimiques moins à risque.

Autres bioagresseurs

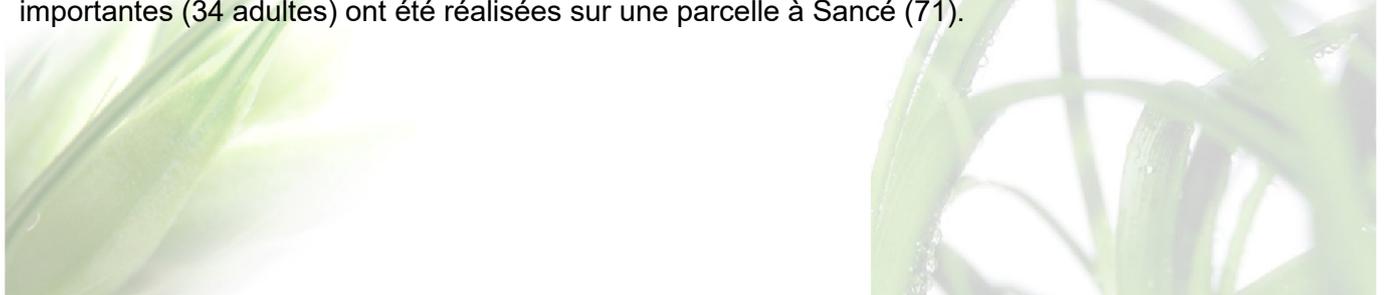
Cicadelles vertes

La présence de cicadelles verte est notée sur 2 parcelles du réseau d'observation à Sens (89) et Montpont-en-Bresse (71).

La nuisibilité est nulle.

Chrysomèles

Le réseau de piégeage de chrysomèles (30 parcelles) a été mis en place début juillet. Des captures très importantes (34 adultes) ont été réalisées sur une parcelle à Sancé (71).





34 chrysomèles piégées à Sancé (71)
le 20 juillet 2021
Photo CA71

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

